

1^{re} ANNEE DU SECONDAIRE

Semaine du 11 mai 2020

<i>Jane, le renard et toi</i>	1
Consigne à l'élève	1
Matériel requis	1
Information aux parents	1
Food for Thought	2
Consigne à l'élève	2
Matériel requis	2
Annexe – Food for Thought	3
Annexe – Food for Thought (suite)	4
Des infos dans mon frigo	5
Consigne à l'élève	5
Matériel requis	5
Des infos dans mon frigo (suite)	6
Information aux parents	6
Des failles dans la démarche	7
Consigne à l'élève	7
Matériel requis	7
Information aux parents	7
Annexe – Des failles dans la démarche	8
Annexe – Des failles dans la démarche (suite)	9
Interroge-toi sur la valeur et passe à l'action	10
Consigne à l'élève	10
Matériel requis	10
Information aux parents	10
Le temps d'une chanson	11
Consigne à l'élève	11
Matériel requis	11
Information aux parents	11
Annexe – Le temps d'une chanson	12
Ça va bien aller : mes mains pour le dire !	13
Consigne à l'élève	13
Matériel requis	13
Information aux parents	13
Annexe – Ça va bien aller : mes mains pour le dire !	14

Tous les mêmes droits?	15
Consigne à l'élève	15
Matériel requis	15
Information aux parents	15
Annexe – Déclaration universelle des droits de l'homme	16
Annexe – Déclaration universelle des droits de l'homme (suite)	17
Annexe – Déclaration universelle des droits de l'homme (suite)	18
Annexe – Déclaration universelle des droits de l'homme (suite)	19
Annexe – Déclaration universelle des droits de l'homme (suite)	20
Annexe – Questionnaire sur la Déclaration	21
Annexe – Réponse au questionnaire	22
Une enquête en territoire agricole	23
Consigne à l'élève	23
Matériel requis	23
Information aux parents	23
Annexe – Outil de consignation	24
Une enquête historique	25
Consigne à l'élève	25
Matériel requis	25
Une enquête historique (suite)	26
Information aux parents	26
Annexe – Outil de consignation	27

Jane, le renard et toi

Consigne à l'élève

Écoute la version audio de l'album Jane, le renard et moi sur [le site de Radio-Canada](#) ou l'application Ohdio.

Réponds maintenant aux questions suivantes :

- Quelles sont les différences entre l'écoute et la lecture d'une histoire?
- Aimes-tu écouter la version audio d'un album ou d'un roman?
- Selon toi, quelle est la pertinence de la description dans la version audio? Utilise un exemple de l'œuvre que tu viens d'écouter pour appuyer ta réponse.
- La comédienne Émilie Bibeau fait la narration. Que remarques-tu quant aux divers tons qu'elle utilise selon ce qu'elle raconte? Tu peux associer le ton qu'elle utilise aux émotions du personnage d'Hélène.

Pour aller plus loin... Tu peux t'exercer à varier le ton en lisant une histoire de ton choix à voix haute. Enregistre-toi afin de t'écouter et ajuste ta lecture au besoin ou trouve des auditeurs qui pourront te donner de la rétroaction.

Matériel requis

- Un appareil et un accès à Internet te permettant de consulter la page suivante :

<https://ici.radio-canada.ca/premiere/livres-audio/arts/41593/jane-le-renard-et-moi>

Information aux parents

À propos de l'activité

Votre enfant s'exercera à :

- Écouter et à apprécier l'expérience de lecture du format audio d'un livre;
- Reconnaître les divers tons utilisés en fonction des émotions exprimées.

Vous pourriez :

- Partager avec lui ou elle son expérience de lecture audio et en discuter;
- Vous amuser à énoncer certaines phrases en adoptant des tons différents afin de comparer les effets suscités par ceux-ci;
- Discuter des thèmes de l'intimidation, de l'amitié, de l'évasion dans la lecture, etc.

Food for Thought

Consigne à l'élève

They're all over the news and social media: ads encouraging people to buy locally. Today you will learn about the benefits of buying locally. You will then create a poster that explains these benefits to encourage others to buy locally.

What does it mean "to buy locally"? In your own words, write a definition of the term "to buy locally" (Appendix 1). Discuss your definition with a friend or a family member. Add to or modify your definition.

Make a list of all the local businesses you know that sell local products or produce. Discuss the list with a friend or a family member and add more businesses to your list. Use the Internet if necessary (Appendix 2).

Before watching the video, fill out columns 1 and 2 of the KWL chart (Appendix 3).

Add information to column 3 after watching the video.

Read the text to learn more about the benefits of buying locally. Add more information to column 3 (Appendix 3).

Reflect on what helped you understand the texts (e.g. the images, words that resemble French, your prior knowledge).

Discuss the following question with a friend or a family member:

- How would buying locally benefit your family?

Create a poster to share the benefits of buying locally and to promote this trend in your area.

Plan your poster. (Appendix 4). You may create your poster onscreen or on paper.

- Your writing purpose: to inform
- Your audience: consumers in your area

Optional: Share your poster with a local business or post it on a social media site encouraging consumers to buy locally.

Matériel requis

- Click [here](#) to watch the video.
- Click [here](#) to read the text.

Source : Activité proposée par Dianne Elizabeth Stankiewicz, conseillère pédagogique (Commission scolaire de la Beauce-Etchemin), Véronique Garant, enseignante d'anglais, langue seconde (Commission scolaire de la Beauce-Etchemin), Bonny-Ann Cameron, conseillère pédagogique (Commission scolaire de la Capitale), Émilie Racine, conseillère pédagogique (Commission scolaire de Portneuf) et Lisa Vachon, conseillère pédagogique (Commission scolaire des Appalaches).

Annexe – Food for Thought

Appendix 1

My definition of “to buy locally”
Modified definition of “to buy locally” after discussion

Appendix 2

Local businesses that sell local products or produce

Annexe – Food for Thought (suite)

Appendix 3

- Fill out columns 1 and 2 before watching the video.
- Watch the video and then fill out column 3.
- Read the text and then add more information to column 3.
- Optional: Share your reactions with a friend or a family member.

<p style="text-align: center;">K</p> <p>What do I already know about the benefits of buying food locally?</p>	<p style="text-align: center;">W</p> <p>What would I like to know about the benefits of buying food locally?</p>	<p style="text-align: center;">L</p> <p>What did I learn about the benefits of buying food locally? (benefits to the environment, to consumers or other benefits)</p>

Appendix 4

Poster planning tool (suggestion)

Catchy title	
Benefits to the environment	
Benefits to consumers	
Other benefits	
Copyright free images	
Layout	

Des infos dans mon frigo

Consigne à l'élève

En 2019, le gouvernement du Canada a présenté le nouveau *Guide alimentaire canadien* pour aider sa population à bien se nourrir. Clique sur le lien qui mène au [guide alimentaire en bref](#).

Tu dois réaliser une étude statistique en recensant les aliments que contient ton réfrigérateur puis en analysant ce contenu en fonction du nouveau guide alimentaire. Pour ce faire, tu dois utiliser des modes de représentation qui te permettront de consigner les données, de les organiser et de les interpréter.

- Construis un tableau de distribution dans lequel tu noteras les aliments qui se trouvent dans ton réfrigérateur et le nombre de portions qu'ils représentent. Tu peux déjà les organiser selon les trois catégories d'aliments sains proposées dans le guide alimentaire, en ajoutant une catégorie « Autres » :
 - Fruits et légumes (ex. : pomme, carotte, poire, laitue);
 - Aliments à grains entiers (ex. : pain, riz brun, pâtes);
 - Aliments protéinés (ex. : pois chiches, tofu, noix, viande, œuf, produit laitier);
 - Autres.
- Construis ensuite un diagramme circulaire pour présenter la répartition des aliments contenus dans ton réfrigérateur selon les trois catégories d'aliments sains privilégiées par le guide alimentaire.

Pour estimer les portions d'aliments que contient ton réfrigérateur, considère qu'une portion équivaut à environ la taille de ton poing. Par exemple, s'il y a cinq pommes et un brocoli qui a la grosseur de quatre fois ton poing, la catégorie des fruits et des légumes comptera un total de neuf portions.

Au besoin, tu peux consulter le site [Alloprof](#) pour obtenir plus d'information sur le type de [tableau](#) et de [diagramme](#) à construire.

En terminant, présente à tes parents ton analyse du contenu de votre réfrigérateur.

Matériel requis

- Des feuilles de papier pour réaliser ton étude statistique.
- Un compas et un rapporteur d'angle pour tracer ton diagramme circulaire.

Si tu n'as pas ces instruments de géométrie, tu peux utiliser un objet rond pour tracer ton cercle et trouver en ligne une image de rapporteur d'angle à imprimer.

Des infos dans mon frigo (suite)

Information aux parents

À propos de l'activité

Votre enfant s'exercera à :

Cette activité a pour but de réaliser une étude statistique à partir des aliments qui se trouvent dans le réfrigérateur. Votre enfant devra construire un tableau de distribution et un diagramme circulaire pour présenter les trois catégories d'aliments mentionnées dans le *Guide alimentaire canadien*. Il pourra ensuite vous présenter son analyse du contenu de votre réfrigérateur. Cette activité peut être réalisée par les élèves de 1^{re} et de 2^e secondaire.

Des failles dans la démarche

Consigne à l'élève

À partir d'une mise en situation, tu devras répondre à des questions sur les principales étapes de la démarche expérimentale et sur les façons de mener une expérience scientifique rigoureuse. Une version numérique de cette situation t'est proposée [ici](#), mais tu trouveras également l'activité en entier à la page suivante.

Seras-tu capable de répondre comme un expert?

À toi de jouer!

Matériel requis

- Aucun matériel requis.

Information aux parents

À propos de l'activité

Votre enfant s'exercera à :

- Reconnaître et analyser les principales étapes d'une démarche expérimentale.

Source : Activité proposée par Bénédicte Boissard, conseillère pédagogique (Commission scolaire de la Rivière-du-Nord).

Annexe – Des failles dans la démarche

Consigne à l'élève

Lis le texte qui suit et choisis les réponses adéquates aux questions posées. Une version numérique de cette situation t'est proposée [ici](#).

Mise en situation

Le docteur Travers veut absolument trouver un remède à la COVID-19. Cette maladie, devenue une pandémie, est mortelle pour bien des gens. Aucun vaccin n'existe pour le moment. Les scientifiques du monde entier tentent de trouver des médicaments capables de ralentir la propagation du virus, en attendant de réussir à fabriquer un vaccin. C'est une véritable course contre la montre.

Le docteur Travers pense qu'un médicament appelé « hydroxychloroquine » pourrait guérir des patients, parce qu'il est déjà utilisé pour traiter d'autres maladies.

Question 1 :

À quelle étape de la démarche correspond cet énoncé?

À l'élaboration d'une hypothèse **ou** à l'élaboration du protocole?

Le docteur Travers élabore donc une procédure expérimentale en vue de mener une étude pour tester son hypothèse. En tout, 42 patients atteints de la maladie acceptent de participer. Les patients seront séparés en deux groupes : certains recevront le médicament (groupe expérimental), d'autres recevront le traitement habituel sans le médicament (groupe témoin).

Question 2 :

Comment le docteur devrait-il procéder pour séparer correctement les patients en deux groupes?

En choisissant lui-même quels seront les patients qui feront partie du groupe expérimental **ou** en déterminant au hasard qui sera dans un groupe ou l'autre sans connaître quels sont les patients du groupe expérimental?

Deux groupes sont formés par le docteur Travers : le premier (le groupe expérimental) recevra le traitement d'hydroxychloroquine tous les jours, pendant six jours. Ce groupe est constitué de 26 personnes. Le deuxième (le groupe témoin) recevra le traitement habituel pendant six jours (sans hydroxychloroquine). Ce groupe est constitué de 16 personnes.

Question 3 :

À quelle étape de la démarche scientifique cet énoncé correspond-il?

À l'analyse et l'interprétation des résultats **ou** à l'élaboration de la procédure expérimentale?

Annexe – Des failles dans la démarche (suite)

Pendant que l'expérience est en cours, six patients du groupe expérimental abandonnent le traitement. En fait, trois patients sont transférés aux soins intensifs, un patient meurt, un patient cesse de prendre le médicament, et un autre quitte le centre hospitalier. Aucun patient du groupe témoin n'a cessé de participer à l'expérience.

Question 4 :

Que doit faire le docteur Travers lors de l'analyse des résultats?

Tenir compte de tous les patients, même de ceux qui ont abandonné le traitement, **ou** tenir compte des 20 patients restants parce qu'ils ont suivi le traitement jusqu'au bout?

Après avoir analysé les données, le docteur Travers soutient que le virus a disparu dans le cas de 14 patients du groupe expérimental après six jours de traitement. Il affirme que seuls deux patients du groupe témoin ont reçu un test négatif au jour 6. Par contre, plusieurs patients du groupe témoin n'ont pas été soumis à un test; il n'existe donc pas de données dans leur cas.

Question 5 :

Comment devrait-on interpréter ces résultats?

Doit-on en conclure que le traitement expérimental est très efficace **ou** qu'on ne peut pas affirmer hors de tout doute que le traitement fonctionne?

Correction

Tu doutes de tes réponses? Si tu as accès à Internet, consulte la ressource qui suit. Tu y trouveras une multitude d'informations pertinentes qui t'aideront à réviser.

[L'esprit sorcier : la démarche scientifique](#)

On vérifie tes réponses? Voici le corrigé :

Question 1 : l'élaboration d'une hypothèse.

Question 2 : en déterminant au hasard qui sera dans un groupe ou l'autre sans connaître quels sont les patients du groupe expérimental.

Question 3 : l'élaboration d'une procédure expérimentale.

Question 4 : tenir compte de tous les patients, même de ceux qui ont abandonné le traitement.

Question 5 : on ne peut pas affirmer hors de tout doute que le traitement fonctionne.

Pour aller plus loin

Une histoire vraie pour réfléchir aux conséquences d'un avis d'expert prématuré :

- [Le Pharmacien – Chloroquine : la cascade de conséquences d'un avis d'expert prématuré](#)

Interroge-toi sur la valeur et passe à l'action

Consigne à l'élève

Activité 1 : Ce qui a de la valeur se trouve à l'intérieur!
Regarde cette vidéo.

Peux-tu nommer trois qualités qui te représentent?

Pense à un ami ou une amie et trouve trois qualités ou trois choses que tu aimes de cette personne.

Discute de cette vidéo avec un ou une camarade ou un parent.

Activité 2 : Passe à l'action

Expérimente les séquences d'actions décrites dans ce [document](#). Elles permettent d'améliorer la vitesse, l'agilité et la coordination.

Selon tes capacités, réalise deux ou trois répétitions de chaque séquence.

Consulte le site [Reste actif!](#) pour accéder à l'ensemble des activités proposées au primaire et au secondaire, aux activités spéciales et à d'autres ressources.

Matériel requis

- Aucun.

Information aux parents

À propos de l'activité

Votre enfant s'exercera à :

- S'informer sur l'estime de soi;
- Expérimenter des mouvements qui lui permettront d'améliorer sa vitesse, son agilité et sa coordination.

Vous pourriez :

- Soutenir votre enfant dans son apprentissage en le questionnant sur ce qu'il a appris à propos de l'estime de soi;
- Faire les activités avec lui ou alterner l'accompagnement et l'autonomie, selon l'activité.

Le temps d'une chanson

Consigne à l'élève

Faire de la musique est un bon moyen d'oublier nos soucis, de contrôler nos émotions et de les exprimer.

Voici donc un défi qui t'aidera à traverser ces journées plus difficiles le « temps d'une chanson ».

Tâche à réaliser : Apprendre une nouvelle chanson chaque semaine, mélodie et paroles. Choisis une chanson que tu aimes, en français ou en anglais. Si tu as accès à Internet, tu peux choisir une chanson qui offre une version karaoké et l'interpréter a cappella, c'est-à-dire sans accompagnement instrumental (c'est un excellent exercice de justesse!).

Si tu veux aller plus loin et que tu disposes d'un instrument harmonique (clavier, guitare, ukulélé), tu peux apprendre à t'accompagner toi-même. Tu peux trouver les accords de la plupart des chansons connues sur des sites gratuits en ligne.

Commence ton apprentissage par le refrain, puis apprends les couplets dans l'ordre et à ton rythme. Porte attention à ta respiration et à ta posture.

Remplis la fiche proposée à l'annexe qui suit, ou note tes réponses sur une feuille pour garder une trace de tes apprentissages.

Lorsque tu connais bien la chanson, tu peux t'enregistrer ou la présenter à ton entourage.

Matériel requis

- Radio, CD.
- Facultatif : accès à Internet, instrument de musique harmonique, imprimante (ou feuille et crayon).

Information aux parents

À propos de l'activité

Votre enfant s'exercera à :

- Utiliser ses capacités auditives et sa mémoire.

Vous pourriez :

- Jouer le rôle du public et donner vos commentaires (constructifs!).

Annexe – Le temps d’une chanson

Journal de bord (imprimer le nombre de copies nécessaires)

Titre de la chanson : _____

Semaine du : _____

Auteur (paroles) : _____

Compositeur (musique) : _____

Interprète : _____

Autoévaluation			
	Degré de difficulté		
1. Apprendre les paroles de cette chanson :	Faible <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	Élevé <input type="checkbox"/>
2. Apprendre la mélodie <ul style="list-style-type: none"> • Par rapport au rythme : • Par rapport au registre (de la note la plus grave à la note la plus aiguë) : 	Faible <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	Élevé <input type="checkbox"/>
	Faible <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	Élevé <input type="checkbox"/>
3. Apprendre l’accompagnement instrumental (optionnel) :	Faible <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	Élevé <input type="checkbox"/>
4. À la suite de l’écoute de ton enregistrement ou de ta présentation devant « public », comment évalues-tu ta performance?	Excellente <input type="checkbox"/>	Moyenne <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>

Titre de la chanson : _____

Semaine du : _____

Auteur (paroles) : _____

Compositeur (musique) : _____

Interprète : _____

Autoévaluation			
	Degré de difficulté		
1. Apprendre les paroles de cette chanson :	Faible <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	Élevé <input type="checkbox"/>
2. Apprendre la mélodie <ul style="list-style-type: none"> • Par rapport au rythme : • Par rapport au registre (de la note la plus grave à la note la plus aiguë) : 	Faible <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	Élevé <input type="checkbox"/>
	Faible <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	Élevé <input type="checkbox"/>
3. Apprendre l’accompagnement instrumental (optionnel) :	Faible <input type="checkbox"/>	Moyen <input type="checkbox"/>	Élevé <input type="checkbox"/>
4. À la suite de l’écoute de ton enregistrement ou de ta présentation devant « public », comment évalues-tu ta performance?	Excellente <input type="checkbox"/>	Moyenne <input type="checkbox"/>	Faible <input type="checkbox"/>

Ça va bien aller : mes mains pour le dire !

Consigne à l'élève

Consulte les différents liens Internet proposés. Tu es invité(e) à réaliser une danse mettant à l'honneur la gestuelle des mains. De cette manière originale, tu pourras communiquer qu'il est important de demeurer confiants pendant la crise sanitaire que nous traversons.

Matériel requis

- Des outils technologiques pour l'appréciation des extraits (facultatif).
- Des outils technologiques pour la captation et le montage de la vidéo danse (facultatif).
- Le document en annexe pour la description de l'activité.

Information aux parents

À propos de l'activité

Votre enfant s'exercera à :

- Exploiter sa créativité;
- Exprimer ses émotions par le mouvement.

Vous pourriez :

- Donner des commentaires constructifs sur la création.

Source : Activité proposée par Corine Bouchard, conseillère pédagogique en danse et en art dramatique (Commission scolaire de Montréal), et Caroline Paré, conseillère (ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur).

Annexe – Ça va bien aller : mes mains pour le dire !

Les mains sont des parties du corps qui nous sont tout à fait indispensables. En plus de nous permettre de tout faire, elles recèlent un grand pouvoir d'expression. Par elles on salue, on se fâche et on aime. C'est grâce à elles aussi que les personnes malentendantes peuvent communiquer. D'ailleurs, nous avons accès tous les jours à ce langage des signes lors du point de presse du premier ministre. En ce moment, nous devons pourtant nous méfier de nos mains, car elles sont aussi un vecteur de transmission.

On remarque dans plusieurs œuvres chorégraphiques la mise en évidence de ces parties du corps, qui parviennent si aisément à communiquer une intention.

Tâche 1 : Apprécier pour s'inspirer (avec accès Internet)

- Dans les extraits proposés, qu'est-ce que les mains tentent d'exprimer? En quoi chacun de ces extraits se distingue-t-il des autres?
 - *Le sacre du printemps* de Xavier Leroy : <https://safeyoutube.net/w/cq28>
 - *Kiss and cry* de Michelle Anne de Mey : <https://safeyoutube.net/w/ht28>
 - *La la la Human Sex* de Edouard Lock : <https://safeyoutube.net/w/Fv28>
 - *Comment se laver les mains* de l'acteur Danial Kheirikhah : <https://safeyoutube.net/w/hU28>

Tâche 2 : Place à la création

- Crée une danse où les mains ont un rôle central pour exprimer le slogan *Ça va bien aller*.

Consigne de création

- Choisis le mode de diffusion de ta danse (vidéo danse ou danse à la maison).
- Choisis la nature de ta danse (humoristique, poétique, énigmatique, miniaturisée, du quotidien).
- Imagine une mise en scène où les mains prennent vie.
- Crée la gestuelle des mains et des autres parties du corps, si tu le souhaites.
- Associe la gestuelle créée à des actions dynamiques (saccadées, fluides, lentes, lourdes, fortes, légères).

Tous les mêmes droits?

Consigne à l'élève

En 1948, 58 États ont adopté la Déclaration universelle des droits de l'homme, à Paris. Quel est l'objectif de cette déclaration? Après avoir lu le texte et rempli le questionnaire qui te sont proposés en annexe, tu pourras discuter, en famille ou entre amis, des questions suivantes :

- Considérant que la Déclaration universelle des droits de l'homme a été adoptée il y a un peu plus de 70 ans, certains articles devraient-ils être modifiés? Si oui, lesquels et comment? Si non, pourquoi?
- Que se passe-t-il lorsqu'un pays ne respecte pas les droits de la personne?

Matériel requis

- Le texte de la Déclaration, le questionnaire et les réponses qui se trouvent en annexe.

Information aux parents

À propos de l'activité

Réfléchir à la liberté en pratiquant la discussion.

Votre enfant s'exercera à :

- Sélectionner des options en fonction du vivre-ensemble;
- Interagir de manière à contribuer positivement au dialogue.

Vous pourriez :

- Participer à la discussion avec votre enfant;
- Soulever les incohérences dans les arguments de votre enfant.

Source : Activité proposée par Gilles D'Astous, de la Cité étudiante Polyno (Commission scolaire du Lac-Abitibi).

Annexe – Déclaration universelle des droits de l'homme

Déclaration universelle des droits de l'homme

Préambule

Considérant que la reconnaissance de la dignité inhérente à tous les membres de la famille humaine et de leurs droits égaux et inaliénables constitue le fondement de la liberté, de la justice et de la paix dans le monde,

Considérant que la méconnaissance et le mépris des droits de l'homme ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité et que l'avènement d'un monde où les êtres humains seront libres de parler et de croire, libérés de la terreur et de la misère, a été proclamé comme la plus haute aspiration de l'homme,

Considérant qu'il est essentiel que les droits de l'homme soient protégés par un régime de droit pour que l'homme ne soit pas contraint, en suprême recours, à la révolte contre la tyrannie et l'oppression,

Considérant qu'il est essentiel d'encourager le développement de relations amicales entre nations,

Considérant que dans la Charte les peuples des Nations Unies ont proclamé à nouveau leur foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine, dans l'égalité des droits des hommes et des femmes, et qu'ils se sont déclarés résolus à favoriser le progrès social et à instaurer de meilleures conditions de vie dans une liberté plus grande,

Considérant que les États membres se sont engagés à assurer, en coopération avec l'Organisation des Nations unies, le respect universel et effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales,

Considérant qu'une conception commune de ces droits et libertés est de la plus haute importance pour remplir pleinement cet engagement,

L'Assemblée générale

Proclame la présente Déclaration universelle des droits de l'homme comme l'idéal commun à atteindre par tous les peuples et toutes les nations afin que tous les individus et tous les organes de la société, ayant cette Déclaration constamment à l'esprit, s'efforcent, par l'enseignement et l'éducation, de développer le respect de ces droits et libertés et d'en assurer, par des mesures progressives d'ordre national et international, la reconnaissance et l'application universelles et effectives, tant parmi les populations des États membres eux-mêmes que parmi celles des territoires placés sous leur juridiction.

Annexe – Déclaration universelle des droits de l’homme (suite)

Article premier – Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité.

Article 2 – Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d’opinion politique ou de toute autre opinion, d’origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. De plus, il ne sera faite aucune distinction fondée sur le statut politique, juridique ou international du pays ou du territoire dont une personne est ressortissante, que ce pays ou territoire soit indépendant, sous tutelle, non autonome ou soumis à une limitation quelconque de souveraineté.

Article 3 – Tout individu a droit à la vie, à la liberté et à la sûreté de sa personne.

Article 4 – Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude; l’esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes.

Article 5 – Nul ne sera soumis à la torture, ni à des peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.

Article 6 – Chacun a le droit à la reconnaissance en tous lieux de sa personnalité juridique.

Article 7 – Tous sont égaux devant la loi et ont droit sans distinction à une égale protection de la loi. Tous ont droit à une protection égale contre toute discrimination qui violerait la présente Déclaration et contre toute provocation à une telle discrimination.

Article 8 – Toute personne a droit à un recours effectif devant les juridictions nationales compétentes contre les actes violant les droits fondamentaux qui lui sont reconnus par la constitution ou par la loi.

Article 9 – Nul ne peut être arbitrairement arrêté, détenu ni exilé.

Article 10 – Toute personne a droit, en pleine égalité, à ce que sa cause soit entendue équitablement et publiquement par un tribunal indépendant et impartial, qui décidera, soit de ses droits et obligations, soit du bien-fondé de toute accusation en matière pénale dirigée contre elle.

Article 11

1. Toute personne accusée d’un acte délictueux est présumée innocente jusqu’à ce que sa culpabilité ait été légalement établie au cours d’un procès public où toutes les garanties nécessaires à sa défense lui auront été assurées.

2. Nul ne sera condamné pour des actions ou omissions qui, au moment où elles ont été commises, ne constituaient pas un acte délictueux d’après le droit national ou international. De même, il ne sera infligé aucune peine plus forte que celle qui était applicable au moment où l’acte délictueux a été commis.

Article 12 – Nul ne sera l’objet d’immixtions arbitraires dans sa vie privée, sa famille, son domicile ou sa correspondance, ni d’atteintes à son honneur et à sa réputation. Toute personne a droit à la protection de la loi contre de telles immixtions ou de telles atteintes.

Annexe – Déclaration universelle des droits de l’homme (suite)

Article 13

1. Toute personne a le droit de circuler librement et de choisir sa résidence à l’intérieur d’un État.
2. Toute personne a le droit de quitter tout pays, y compris le sien, et de revenir dans son pays.

Article 14

1. Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l’asile en d’autres pays.
2. Ce droit ne peut être invoqué dans le cas de poursuites réellement fondées sur un crime de droit commun ou sur des agissements contraires aux buts et aux principes des Nations unies.

Article 15

1. Tout individu a droit à une nationalité.
2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa nationalité, ni du droit de changer de nationalité.

Article 16

1. À partir de l’âge nubile, l’homme et la femme, sans aucune restriction quant à la race, la nationalité ou la religion, ont le droit de se marier et de fonder une famille. Ils ont des droits égaux au regard du mariage, durant le mariage et lors de sa dissolution.
2. Le mariage ne peut être conclu qu’avec le libre et plein consentement des futurs époux.
3. La famille est l’élément naturel et fondamental de la société et a droit à la protection de la société et de l’État.

Article 17

1. Toute personne, aussi bien seule qu’en collectivité, a droit à la propriété.
2. Nul ne peut être arbitrairement privé de sa propriété

Article 18 – Toute personne a droit à la liberté de pensée, de conscience et de religion; ce droit implique la liberté de changer de religion ou de conviction ainsi que la liberté de manifester sa religion ou sa conviction, seule ou en commun, tant en public qu’en privé, par l’enseignement, les pratiques, le culte et l’accomplissement des rites.

Article 19 – Tout individu a droit à la liberté d’opinion et d’expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considérations de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d’expression que ce soit.

Article 20

1. Toute personne a droit à la liberté de réunion et d’association pacifiques.
2. Nul ne peut être obligé de faire partie d’une association.

Annexe – Déclaration universelle des droits de l’homme (suite)

Article 21

1. Toute personne a le droit de prendre part à la direction des affaires publiques de son pays, soit directement, soit par l’intermédiaire de représentants librement choisis.
2. Toute personne a droit à accéder, dans des conditions d’égalité, aux fonctions publiques de son pays.
3. La volonté du peuple est le fondement de l’autorité des pouvoirs publics; cette volonté doit s’exprimer par des élections honnêtes qui doivent avoir lieu périodiquement, au suffrage universel égal et au vote secret ou suivant une procédure équivalente assurant la liberté du vote.

Article 22 – Toute personne, en tant que membre de la société, a droit à la sécurité sociale; elle est fondée à obtenir la satisfaction des droits économiques, sociaux et culturels indispensables à sa dignité et au libre développement de sa personnalité, grâce à l’effort national et à la coopération internationale, compte tenu de l’organisation et des ressources de chaque pays.

Article 23

1. Toute personne a droit au travail, au libre choix de son travail, à des conditions équitables et satisfaisantes de travail et à la protection contre le chômage.
2. Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal.
3. Quiconque travaille a droit à une rémunération équitable et satisfaisante lui assurant ainsi qu’à sa famille une existence conforme à la dignité humaine et complétée, s’il y a lieu, par tous autres moyens de protection sociale.
4. Toute personne a le droit de fonder avec d’autres des syndicats et de s’affilier à des syndicats pour la défense de ses intérêts.

Article 24 – Toute personne a droit au repos et aux loisirs et notamment à une limitation raisonnable de la durée du travail et à des congés payés périodiques.

Article 25

1. Toute personne a droit à un niveau de vie suffisant pour assurer sa santé, son bien-être et ceux de sa famille, notamment pour l’alimentation, l’habillement, le logement, les soins médicaux ainsi que pour les services sociaux nécessaires; elle a droit à la sécurité en cas de chômage, de maladie, d’invalidité, de veuvage, de vieillesse ou dans les autres cas de perte de ses moyens de subsistance par suite de circonstances indépendantes de sa volonté.
2. La maternité et l’enfance ont droit à une aide et à une assistance spéciales. Tous les enfants, qu’ils soient nés dans le mariage ou hors mariage, jouissent de la même protection sociale.

Article 26

1. **Toute personne a droit à l’éducation. L’éducation doit être gratuite, au moins en ce qui concerne l’enseignement élémentaire et fondamental. L’enseignement élémentaire est obligatoire.** Éthique et culture religieuse

Annexe – Déclaration universelle des droits de l’homme (suite)

/L’enseignement technique et professionnel doit être généralisé; l’accès aux études supérieures doit être ouvert en pleine égalité à tous en fonction de leur mérite.

2. L’éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l’homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l’amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations unies pour le maintien de la paix.

3. Les parents ont, par priorité, le droit de choisir le genre d’éducation à donner à leurs enfants.

Article 27

1. Toute personne a le droit de prendre part librement à la vie culturelle de la communauté, de jouir des arts et de participer au progrès scientifique et aux bienfaits qui en résultent.

2. Chacun a droit à la protection des intérêts moraux et matériels découlant de toute production scientifique, littéraire ou artistique dont il est l’auteur.

Article 28 – Toute personne a droit à ce que règne, sur le plan social et sur le plan international, un ordre tel que les droits et libertés énoncés dans la présente Déclaration puissent y trouver plein effet.

Article 29

1. L’individu a des devoirs envers la communauté dans laquelle seule le libre et plein développement de sa personnalité est possible.

2. Dans l’exercice de ses droits et dans la jouissance de ses libertés, chacun n’est soumis qu’aux limitations établies par la loi exclusivement en vue d’assurer la reconnaissance et le respect des droits et libertés d’autrui et afin de satisfaire aux justes exigences de la morale, de l’ordre public et du bien-être général dans une société démocratique.

3. Ces droits et libertés ne pourront, en aucun cas, s’exercer contrairement aux buts et aux principes des Nations unies.

Article 30 – Aucune disposition de la présente Déclaration ne peut être interprétée comme impliquant, pour un État, un groupement ou un individu, un droit quelconque de se livrer à une activité ou d’accomplir un acte visant à la destruction des droits et libertés qui y sont énoncés.

Annexe – Questionnaire sur la Déclaration

Tu peux aussi remplir le questionnaire [en ligne](#).

1. Combien de pays ont ratifié la Déclaration?
 - a) 193
 - b) 58
 - c) Aucun
2. Où a été adoptée la Déclaration?
 - a) New York
 - b) Genève
 - c) Paris
3. Dans combien de langues la Déclaration a-t-elle été traduite?
 - a) Six (soit les langues officielles de l'Organisation des Nations unies)
 - b) Plus de 380
 - c) Plus de 500
4. Laquelle de ces personnes n'a pas participé à la rédaction de la Déclaration?
 - a) René Cassin
 - b) Dag Hammarskjöld
 - c) Eleanor Roosevelt
5. Lequel de ces extraits n'est pas tiré de la Déclaration?
 - a) « Tous ont droit, sans aucune discrimination, à un salaire égal pour un travail égal. »
 - b) « Devant la persécution, toute personne a le droit de chercher asile et de bénéficier de l'asile en d'autres pays. »
 - c) « Toute personne handicapée a droit au respect de son intégrité physique et mentale sur la base de l'égalité avec les autres. »

Annexe – Réponse au questionnaire

1. Combien de pays ont ratifié la Déclaration?

Aucun. La Déclaration universelle des droits de l'homme n'est pas un traité. Elle n'a donc pas été ratifiée. Elle a cependant inspiré des [traités internationaux légalement contraignants relatifs aux droits de l'homme](#). Aujourd'hui, tous les [États membres de l'Organisation des Nations unies \(ONU\)](#) ont ratifié au moins un des traités internationaux relatifs aux droits de l'homme, et 80 % d'entre eux en ont ratifié quatre ou plus.

2. Où a été adoptée la Déclaration?

Paris. La Déclaration a été adoptée à Paris, au Palais de Chaillot, le 10 décembre 1948.

3. Dans combien de langues la Déclaration a-t-elle été traduite?

Plus de 500. La Déclaration est le [document le plus traduit au monde](#).

4. Lequel de ces personnages n'a pas participé à la rédaction de la Déclaration?

Dag Hammarskjöld. Il n'a pas participé à la [rédaction de la Déclaration](#). Il fut le deuxième Secrétaire général de l'ONU, de 1953 à 1961. Eleanor Roosevelt, la veuve du président américain Franklin D. Roosevelt, a présidé le comité de rédaction. Le Français René Cassin a écrit le premier texte de la Déclaration.

5. Lequel de ces extraits n'est pas tiré de la Déclaration?

« Toute personne handicapée a droit au respect de son intégrité physique et mentale sur la base de l'égalité avec les autres. » : Cet extrait n'est pas tiré de la Déclaration. Il s'agit de l'article 17 de la [Convention internationale sur les droits des personnes handicapées](#), adoptée par l'Assemblée générale de l'ONU en décembre 2006.

Une enquête en territoire agricole

Consigne à l'élève

Cultive ton désir d'apprendre en t'intéressant au territoire agricole du Québec et du Canada. Réalise un sondage auprès de personnes de ton entourage sur les questions suivantes :

- Où sont les meilleures terres agricoles au Québec et au Canada? Pourquoi?
- À l'aide des ressources disponibles, de cette capsule de l'émission [La semaine verte](#), par exemple, effectue une recherche sur le sujet afin de vérifier l'exactitude des réponses obtenues.
 - Pour assurer la validité de ton interprétation, il est nécessaire de consulter plus d'une source fiable : si l'information tend à se recouper dans plusieurs d'entre elles, il est probable qu'elle soit valide.

Porte maintenant ton attention sur la mise en œuvre de la démarche de recherche en géographie.

- Mène l'enquête sur un sujet lié aux enjeux étudiés pendant l'année scolaire. Pour organiser ton enquête, utilise l'outil de consignation en annexe.
Question d'enquête : Quels enjeux soulève la protection du territoire agricole au Québec?
- Formule une hypothèse, une réponse possible à la question, en t'appuyant sur ce que tu sais déjà ou sur tes déductions.
- Garde toujours en tête la question de recherche pour établir les faits qui permettront d'y répondre :
 - Visionne les quatre reportages disponibles sur [cette page](#) du site de Radio-Canada. Il pourra être utile de visionner les reportages à deux reprises.
 - Consulte deux autres sources d'information de ton choix qui portent sur le sujet.
 - Communique les résultats de ton enquête.
- Compare ton hypothèse au résultat de ton enquête :
 - Ton explication provisoire était-elle bonne?

Matériel requis






- Selon la disponibilité des ressources, voici ce qui pourrait être utile :
- Matériel d'écriture (papier, carton, crayons, etc.).
- Matériel d'impression.
- Appareil numérique muni d'une connexion Internet.

Information aux parents

À propos de l'activité

En classe, les élèves sont placés dans des situations qui engagent une démarche de résolution de problèmes propice à la lecture de l'organisation territoriale, au traitement d'enjeux territoriaux et à la construction de connaissances et de concepts propres à l'étude de la géographie.

Annexe – Outil de consignation

Question d'enquête Quels enjeux soulève la protection du territoire agricole au Québec?		
Ce que je sais sur le sujet.	Mon hypothèse : <i>Je crois que... parce que...</i>	
Je cherche des informations en visionnant les reportages.		
Ce que j'ai découvert.		
Je confirme les faits à partir d'autres sources.		 
Je communique les résultats de mon enquête en répondant à la question de départ.		
Mon explication provisoire était : <input type="checkbox"/> bonne <input type="checkbox"/> partiellement bonne <input type="checkbox"/> incorrecte		

Une enquête historique

Consigne à l'élève

Cultive ton désir d'apprendre en te posant des questions, dans une perspective historique, sur le monde qui t'entoure.

- Formule une question sur une réalité actuelle dont la réponse nécessite un regard sur le passé. Par exemple :
 - Qui a eu l'idée d'inventer cet objet?
 - Pour quelles raisons cet événement est-il survenu?
 - Pourquoi cette personnalité publique est-elle importante?
 - Pourquoi une loi en particulier a-t-elle été adoptée?
- Une fois la question choisie, pose-la à un adulte de ton entourage et note ses réponses.
- À l'aide des ressources disponibles, effectue une recherche sur le sujet afin de vérifier l'exactitude des réponses obtenues.
 - Pour assurer la validité de ton interprétation, il est nécessaire de consulter plus d'une source fiable : si l'information tend à se recouper dans plusieurs d'entre elles, il est probable qu'elle soit valide.

Porte maintenant ton attention sur la mise en œuvre de la méthode de recherche en histoire.

- Mène l'enquête sur un sujet lié aux périodes historiques étudiées pendant l'année scolaire. Pour organiser ton enquête, utilise l'outil de consignation en annexe.
Question d'enquête : Pourquoi un marathon compte-t-il 42,2 kilomètres?
- Formule une hypothèse, une réponse possible à la question, en t'appuyant sur ce que tu sais déjà ou sur tes déductions.
- Garde toujours en tête la question de recherche pour établir les faits qui permettront d'y répondre :
 - Visionne les capsules [Savais-tu que? L'histoire du marathon](#), produite par Force 4 et [Pourquoi le marathon doit sa distance à la famille royale d'Angleterre](#) du journal RTL. Il pourra être utile de visionner les capsules à deux reprises.
 - Consulte deux autres sources d'information de ton choix qui portent sur le sujet.
 - Communique les résultats de ton enquête.
- Compare ton hypothèse au résultat de ton enquête :
 - Ton explication provisoire était-elle bonne?

Matériel requis

Selon la disponibilité des ressources, voici ce qui pourrait être utile :

- Matériel d'écriture (papier, carton, crayons, etc.).
- Matériel d'impression.
- Appareil numérique muni d'une connexion Internet.

Une enquête historique (suite)





Information aux parents

À propos de l'activité

Le recours à la méthode historique, dont les éléments essentiels sont transposés en classe d'histoire, permet aux élèves de construire leur interprétation des réalités sociales passées ou présentes en les amenant notamment à raisonner à partir de faits et à justifier leur analyse.

Crédits : Activité réalisée avec la collaboration du Groupe des responsables en univers social (GRUS).

Annexe – Outil de consignation

Question d'enquête Pourquoi un marathon compte-t-il 42,2 kilomètres?		
Ce que je sais sur le sujet.	Mon hypothèse : <i>Je crois que... parce que...</i>	
Je cherche des informations en visionnant les capsules.		
Ce que j'ai découvert.		
Je confirme les faits à partir d'autres sources.		
Je communique les résultats de mon enquête en répondant à la question de départ.		
Mon explication provisoire était : <input type="checkbox"/> bonne <input type="checkbox"/> partiellement bonne <input type="checkbox"/> incorrecte		